

Marie Moret à Henri Buridant, 6 mars 1896

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation2 p. (10r, 11v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 6 mars 1896, Familistère de Guise, Inv. n° 1999-09-57

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46235>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [6 mars 1896](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère, appartement n° 276

Description

Résumé Sur l'envoi du numéro d'octobre 1895 du *Devoir* à Joseph Victorion : la vente par numéro ne se fait pas ; est-ce pour compléter une collection ? En cas de demande similaire, en demander les raisons pour la satisfaire ou non. Facture 1 F (ancien prix d'un numéro) à Joseph Victorion. Marie Moret retourne à Buridant la carte postale de Victorion, jointe d'une lettre de Jeanne Dallet.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Victorion, Joseph](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

10

Nîmes le mai 1896

Mon cher Buridan,

Je vous confirme ma lettre
du 21 et reçois la vôtre de même
date.

Par ce même courrier, j'
envoie à M. Joseph Victorion
le numéro 7 octobre 1895. Il
aura donc ainsi tous les quatre
numéros qu'il demandait.

Quant au n° 8

"Le Droit" ne se rend
pas au numéro. Voilà
un premier point.
Et d'autre part, j'aimer-
ais bien à savoir la cause
d'une telle demande.

Si c'est pour compléter

la collection de quelque
abonné, cela va tout seul
nous n'avons qu'à enroger
les numéros.

Si c'est pour suivre
certains articles, il pour-
rait au être bon de savoir
lesquels.

En cas de réputation de
Demandes bénoblantes, je
vous serai donc obligé
de dire d'abord que "Le
Droit" ne se rendant
pas au numéro, nous
prions de nous dire dans
quel but la demande est
faite, afin de voir si
nous pouvons y se faire
quant même.

Pour le cas présent,
~~envoi~~ à M. Victorion

que "le Droit" date octobre
1895. N'art aujourd'hui
6 mars de Nîmes, à
son adresse; que le
prix est d'un franc par
numéro; (c'était autre
prix anciennement marqué
sur le Droit même)
et faire lui facture avec
10 francs de remise comme
librairie.

Puis, prévenez-le
que la vente au
numéro cesse doré-
navant, à moins que le
but de la demande nous
paraîsse mériter de faire
une exception; et que nous
ayons un même temps des
numéros de reste. Peut-être
la bataille d'aujourd'hui est-elle

de procurer les articles: "lutte contre le
libéralisme!" Si oui, je lirai les n°^s ~~à venir~~
~~prochain~~, demander encore pour y avoir tout le temps.
Mais il a versé bien ráge
tout ce que nous mention-
nons. Merci.

Toute la famille
envoie à vous et aux
vôtres son plus cordial
souvenir

Marié Godin

Il nous retourne ci-
joint la carte-postale
de M. Victorien.

Ci-joint aussi une
lettre de ma nièce, concernant
une boîte de jeu de "lawn
tennis" qu'elle nous prêtera
bien volontiers adresses ici.

Merci d'avance.